

Préface

Pauline SCHMITT PANTEL *

L'École doctorale d'histoire de Paris 1 n'est pas située dans une quelconque Atlantide loin des rumeurs du monde. La réflexion menée sur l'avenir de l'université par un bon nombre d'enseignants, de chercheurs et d'étudiants en 2009 y a trouvé un lieu d'ancrage. Les jeunes chercheuses et chercheurs que sont les doctorants ont accompagné leurs actions de contestation d'analyses précises sur les propositions faites par les ministères, comme celle d'un nouveau contrat doctoral, et ont participé activement à la mise en place d'un enseignement alternatif qui a fonctionné près d'un semestre pour les étudiants d'histoire dans le cadre d'une grève active. L'École doctorale d'histoire avait remis au ministère, à l'automne 2008, le bilan du précédent plan quadriennal et le projet pour les quatre années à venir, et elle a fait l'objet d'une évaluation de l'AERES. Une première visite prévue a été annulée, la seconde a eu lieu le 8 avril 2009. Les doctorants ont marqué leur désaccord avec cette rencontre en lisant et en remettant au comité d'évaluation présent une lettre qui en expliquait les raisons. Ils ont en même temps, par leur présence, témoigné de leur participation constante à la vie de cette école, la publication ici réunie des quatre demi-journées thématiques en est une autre preuve.

Compiler, la pudeur, fantasmes, pragmatisme des autorités et construction des normes : voici les quatre sujets retenus cette année. Merci à Jacqueline Carroy, Pierre Chastang, Alain Corbin et Laurent Jegou, d'avoir bien voulu conclure les thèmes proposés par les doctorants. Une rencontre organisée par les enseignants sur le thème de l'histoire économique n'a pas pu avoir lieu ; elle a été reportée à mai 2010.

Compiler, ce n'est ni plagier ni piller, mais bien conserver des textes et surtout des fragments de textes, les réunir et les publier dans de nouveaux

* Professeure d'Histoire ancienne à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

assemblages qui se détachent des œuvres antérieures. Si l'hypertexte numérique autorise à imaginer quelque compilation perpétuelle, la procédure de la compilation est aussi vieille que l'usage de l'écriture, comme en témoigne notamment la réutilisation des listes lexicales sumériennes dans les listes géographiques dès le III^e millénaire. Les usages de la compilation sont multiples. En recomposant, elle donne un nouveau sens. Ainsi un récit concernant un roi de Nubie, Cyriaque, vivant au VIII^e siècle, est transformé au fil du temps dans les recueils coptes puis arabes, et finalement intégré par les historiographes éthiopiens dans une compilation historique où le roi nubien est remplacé par un roi éthiopien du XIV^e siècle. Jacques de Voragine, quant à lui, rassemble dans la *Légende dorée* les vies des principaux saints de la chrétienté pour servir de guide aux prédicateurs ; le compilateur a beau être discret dans cette œuvre, la compilation elle-même modifie la portée et le sens des textes, et c'est une des tâches de l'historien d'en décrire et d'en mesurer les effets sur les lecteurs. Les ambassadeurs au service des États italiens à la Renaissance sont aussi les compilateurs des nouvelles qu'ils ont collectées : leur traitement de l'information des *avvisi* est une première écriture de l'actualité, elle marque la naissance du *medium* d'information. Les dictionnaires et recueils de citations, enfin, sont des trésors de compilation. Quel que soit leur thème, et ici l'exemple pris est celui du bonheur, ils construisent un discours qui réclame l'adhésion du lecteur à une époque donnée. « La compilation est ainsi inséparablement un objet d'Histoire et une invitation à mener une réflexion épistémologique sur le statut du document historique et sur l'écriture de l'Histoire », rappelle Pierre Chastang en conclusion.

La pudeur nous mène au cœur d'une problématique du genre. En effet, que ce soit dans les romans ou en images dans la Grèce ancienne, à propos du port des vêtements à Paris à la fin du Moyen Âge, ou dans les rapports qu'entretiennent les habitants des îles de la Méditerranée avec les étrangers, la pudeur se décline d'abord selon le sexe ou, plus exactement, répond à la construction du genre propre à une société. La pudeur est le plus souvent attribuée aux femmes. Elle se marque alors par un ensemble d'attitudes. Des manières corporelles : l'habit, la coiffe ou le voile, la posture, la place dans les espaces communs. La réserve dans l'expression des sentiments. La tempérance dans les désirs et les plaisirs, en particulier sexuels. Cet ensemble de gestes physiques et moraux constitue un code reconnu de façon singulière par chaque société. Ainsi la pudeur ouvre la voie, dans le roman grec, à la qualité d'héroïne, dans la société médiévale à l'honneur et à la renommée. Cette pudeur genrée est bien sûr une construction sociale, comme l'est à l'échelle d'une communauté tout entière, hommes et femmes confondus, la volonté de dissimuler la misère ou l'aisance. Pour les insulaires du détroit de Sicile, la pudeur est un *habitus*

collectif qui définit et préserve l'identité du groupe vis-à-vis de l'extérieur, incarné par le voyageur ou l'étranger. Et sur les images des vases grecs, la pudeur est aussi séduction. Valeur peut-être démodée dans nos sociétés, elle ne l'est pas en histoire, où elle apparaît comme un objet d'études original au carrefour entre l'individuel et le collectif, le vécu et la norme, ce que l'on montre et ce que l'on cache.

Fantasmes. Le pluriel est de mise. Les approches sont en effet diverses et ne cherchent pas à cerner les nombreuses facettes d'une notion sans doute reformulée par Freud, mais qui a une longue histoire. Elles mettent l'accent sur les variations historiques au fil d'exemples pris dans des domaines très différents les uns des autres et invitent à un voyage du XX^e siècle à l'Antiquité. Inceste, parricide et cannibalisme sont, selon Platon, les fantasmes de l'homme tyrannique, mis en scène au théâtre d'Athènes pour conduire le citoyen-spectateur à la *katharsis*, la purgation des passions. Une lecture politique s'impose en creux : la tyrannie, régime honni de la démocratie, trouve là sa condamnation radicale. Dans une société de clercs comme celle des chanoines du Léon au XII^e siècle, le fantasme entre dans une tout autre grille de lecture : celle des péchés, familière aux chrétiens qui écoutent les sermons et nécessaire à la construction d'un ordre où l'Église prend toute sa place. Le fantasme peut aussi avoir une dimension ludique, quand il revêt les atours exotiques de l'orientalisme dans les opéras de Mozart. L'usage d'un des grands fantasmes universels, l'inceste, travesti par le mythe dans la littérature pornographique à l'époque de la Révolution, est subversif à la fois socialement et politiquement. Enfin les corps objets projetés sur le devant des podiums des défilés de mode sous la forme de « mannequins » permettent de lire à la fois le fantasme masculin et le réel féminin des corps à la fin du XIX^e siècle. Tout au long de ce parcours, Freud est tenu à distance. Comme le remarque Jacqueline Carroy : « L'évocation d'un invariant qui varie constitue une manière de précaution méthodologique ou de refus de se laisser enfermer dans les positions bien balisées d'un universalisme et d'un historicisme l'un et l'autre réducteurs et abstraits, s'ils prétendent détenir une vérité exclusive. »

Pragmatisme des autorités et construction des normes. Les auteurs de cet ensemble souhaitent mettre en perspective les interactions entre normes, pouvoirs et société. Là encore la perspective est large, de l'Antiquité au XIX^e siècle, et les sujets d'enquêtes variés. L'angle d'observation est toutefois délimité : il s'agit d'étudier comment les autorités politiques ou religieuses élaborent des normes juridiques, que ce soient les officiers du parlement d'Aix à la fin du XVI^e siècle, les évêques carolingiens, ou les magistrats romains du temps de la République. Le droit séculier d'Ancien Régime reconnaît les dispositions canoniques concernant le statut des biens ecclésiastiques, tandis qu'au XIX^e siècle dom Guéranger tente de répondre à

la sécularisation croissante des sociétés, reprenant à son compte le projet d'une régénération de l'Église et de la société. Bien souvent la norme est aménagée, les autorités en font un usage pragmatique, elle peut légitimer le pouvoir du prince ou au contraire permettre de s'affranchir de l'ordre légal. Et à leur tour, les normes sont revêtues d'autorité. Elles tirent leur force de différents procédés rhétoriques et techniques, mais aussi de l'assise religieuse dont elles sont parfois investies. Cet aspect est présent dans toutes les études. Le sacré se manifeste dans les décisions prises par les magistrats du parlement de Provence, par les juristes qui entourent le roi de France, par les pontifes romains. Toutefois le sacré n'a pas la même signification et la même force à toutes les époques et dans toutes les sociétés. Comment sont élaborés, discutés, négociés les textes et les principes qui guident les comportements des individus ? La question à laquelle tente de répondre ce dernier ensemble de contributions court en fait en filigrane dans tous les autres thèmes de cette année.

J'ai passé en septembre 2009 le relais de la direction de l'École doctorale d'histoire à Dominique Kalifa qui, depuis un an, en était le directeur adjoint. En reprenant les mots écrits par Claude Gauvard il y a quatre ans, je peux dire que diriger cette école a été pour moi aussi un honneur et un bonheur. Merci une nouvelle fois à tous ceux qui assurent la formation des doctorants tout au long de l'année, en particulier en informatique et en « français académique ». Merci à Isabelle Gasnault, qui au service de la recherche de l'Université Paris 1, offre une aide indéfectible. Et aux deux collègues vice-présidentes de l'université, avec lesquelles j'ai travaillé dans une grande confiance : Françoise Brunel et Yvonne Flour. Merci aux Publications de la Sorbonne pour leurs conseils techniques et éditoriaux toujours judicieux et leur soutien constant. Merci enfin à Christine Ducourtieux et à Régine Prugnaud pour tout ce que nous avons partagé, sans elles l'école doctorale n'existerait pas.

La constitution d'un collège des écoles doctorales avec Francfort en Allemagne est le premier pas vers une dimension européenne souhaitée par tous. Les projets de PRES et du campus Condorcet vont ouvrir l'école à d'autres horizons. Mais l'identité de l'école doctorale reste bâtie autour d'*Hypothèses* (dont la diffusion s'est enrichie par la mise en ligne sur le portail CAIRN¹), pour nous qui, chaque année, contribuons à sa parution avec angoisse et fierté, et pour les autres institutions, qui voient dans cette publication la marque d'une certaine manière de faire de l'histoire.

1. CAIRN : <http://www.cairn.info/revue-hypotheses.htm>.